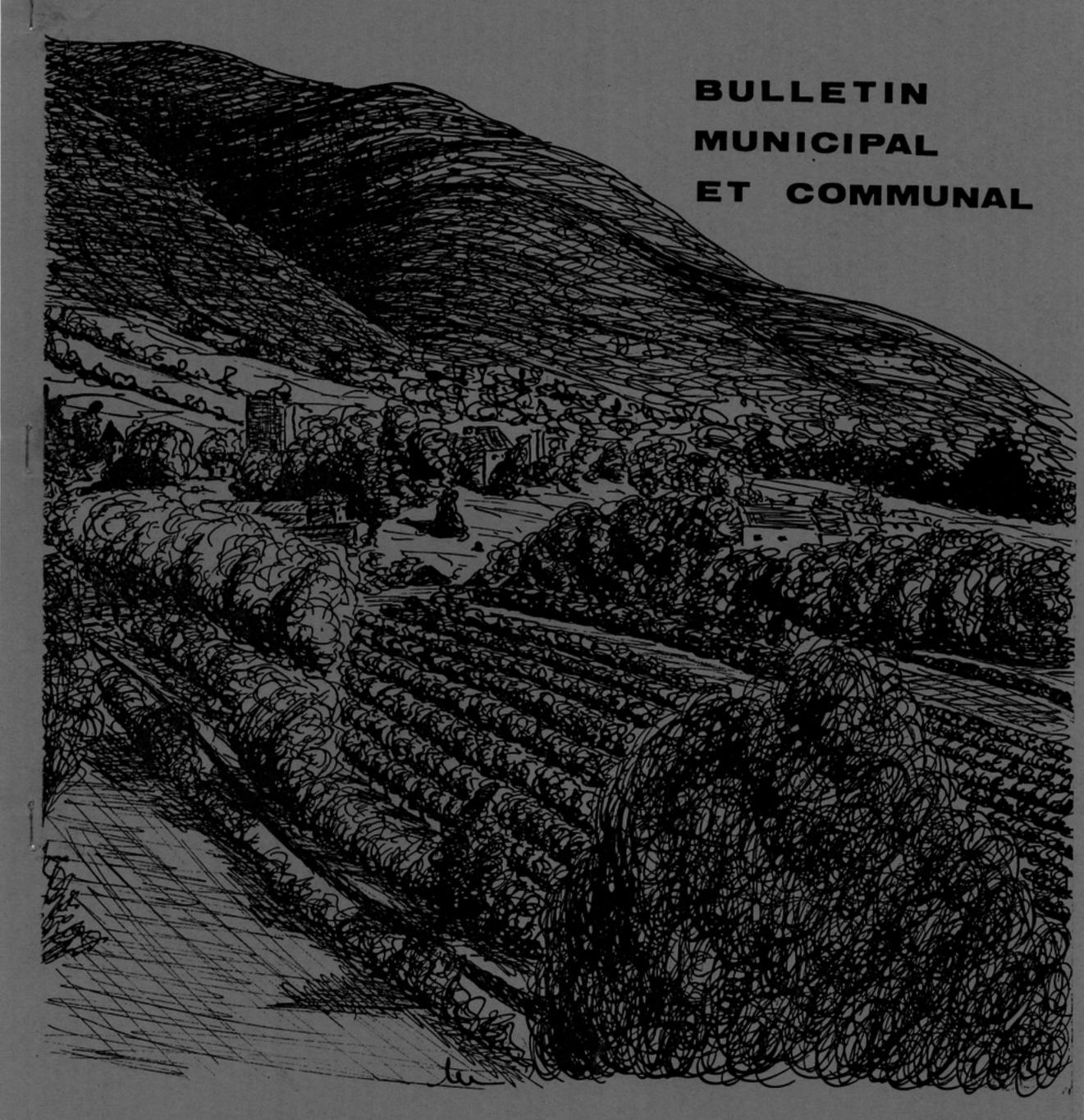
# ECHOS DE LHUIS



1983

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 Août 1983

Excusée Mm.ADOUARD.

#### BUDGET SUPPLEMENTAIRE:

Le Conseil Municipal adopte le Budget Supplémentaire 1983, résumé ci-dessous:

#### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES:	Primitif	SUPPLEMENTAIRE
Ch.60 Denrées ét fournitures	73.000	16.500
Ch.61 Frais de personnel	222,000	30.000
Ch.62 Impots et taxes	7.100	
Ch.63 Travaux et services extérieurs	292.819	50.726
Ch.64 Participation contingent	60.570	510
Ch.65 Allocations subventions	26.760	
Ch.66 Frais de gestion générale	53.000	16.300
Ch.67 Intérets emprunt	152.715	
Ch.682 Charges antérieures		15.642
Ch.683 Prélèvements dépenses investissemen	nt <u>672.995</u>	104.819
Total Dépenses Fonctionnement:	1.560.959	234.557
RECETTES:		
Ch.70 Produits de l'exploitation	75.000	7.980
Ch.71 Produits domaniaux	112.300	15.642
Ch.72 Produits financiers	1.300	3.511
Ch.73 Recouvrement subventions	6.000	17.774
Ch.74 Dotation globale de fonctionnement	392.530	
Ch.75 Impots indirects	31.519	
Ch.77 Contributions directes	443.212	3.586
Ch.82 Produits antérieurs	499.298	186.064
Total recettes fonctionnement:	1.560.959	234.557
SECTION INVES	STISSEMENT	
DEPENSES:		
Ch.16 Remboursement d'emprunt	100.407	
Ch.18 Rêglement de la dette	3.367	
Ch.21 Acquisition meubles et immeubles	25.100	1.218
Ch.23 Travaux batiments	1.071.235	125.356
Total Dépenses investissement:	1.200.109	126.574
RECETTES:		
Ch.06 Excédent investissement reporté		16.365
Ch.10 Subvention équipement	261.854	
Ch.11 Prélèvement: recette fonctionnement	672.995	104.879
Ch.14 Participation travaux	200,000	5.330
Ch.25 Recouvrement créances	65.260	
Total Recettes investissement:	1.200.109	126.574

#### ORDURES MENAGERES:

# Avenir des décharges actuelles:

- 1°- Route de Rix après cimetière: destinée aux remblais terreux, bientôt pleine.
- 2°- Décharge route de Rix à Flévieu à conserver (remblais terreux ?)
- 3°- Décharge route Nouvelle après la décharge contrôlée en projet, à étendre pour le moment vers la droite.
- 4°- décharge principale d'Ansolin, bientôt pleine, garde sa fonction pour les ordures ménagères jusqu'à la mise en route de la décharge controlée, après acceptation.

#### Protection des sources:

Il y a deux objectifs:

- Prendre position pour continuer le P.O.S.
- Entreprendre la protection des périmètres des captages telle que définie par le rapport géologique du 27 Janvier 1983.

C'est un tarvail important qui va porter sur plusieurs budgets.

#### ASSAINISSEMENT:

Présentation de 3 projets de l'Equipement que le Conseil Municipal juge très honéreux.

## QUESTIONS DIVERSES:

Visite à Creys Malville:

des élus le 21 Septembre à 9heures 30.

Répétitions Ecole de Musique:

autorisation accordée par le Conseil de répéter dans le hall de la salle polyvalente Permis de construire pour modifications:

accordés à M.Scotto et à M.Guyot.

Branchement d'eau:

demandes de M.Moussier et de M.Conand accordées.

Jeux de boules:

une demande de création a été faite en mairie.

Batiment Billoud:

à la suite d'une démarche de M.Déglise, Monsieur le Maire adressera une lettre recommandée à M.Billoud lui demandant de faire des travaux de protection pour l'immeuble situé en face de l'église.

#### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 Octobre 1983

#### EAUX:

Une possibilité de sondages électriques se précise pour l'exercice 1984. Pour la protection des captages, le recours à un bureau d'études se révèle assez honéreux et la Commission des Eaux recherche une solution meilleure.

#### ASSAINISSEMENT:

Il existe peut-être d'autres solutions que les 3 projets présentés par la DDE. Le coût pourrait être diminué par l'installation de stations d'assainissement particulières ou semi-collectives pour les hameaux, qui supprimerait les longs réseaux de canalisation dans nos terrains très rocheux.

## DECHARGE CONROLEE:

L'enquête pour la déclaration d'utilité publique est en cours.

## PRIX DE L'EAU:

Celui-ci avait été augmenté par décision du Conseil Municipal du 16 Mai 1983, la dernière augmentation datant de 1979. La Direction de la Consommation et des Prix n'accepte pas une augmentation de plus de 16%, le Conseil redélibère: le prix passe de 1,00 à 1,16 F. le m3 et de 0,70 à 0,81 F. le m3 pour + de 300m3 et l'abonnement de 50,00 à 58,00. Le prix du branchement passe de 550 à 638,00 F. Pour les années à venir, le prix sera révisé annuellement.

#### ONF:

Le projet évoqué d'une route forestière en Avril est repris avec possibilité d'un prêt intéressant par le Fond National Forestier. La commune aurait à financer environ 20.000 F. sur ses fonds propres. Le Conseil Municipal se déclare d'accord. Au cas où le FNF n'accorderait pas le prêt, la commune devrait s'adresser à une banque dont les conditions sont nettement moins avantageuses; le Conseil Municipal redélibèrerait dans ce cas.

#### TRAVAUX SUR CHEMINS ET BATIMENTS:

	Budget Primitif	- Budget Suppl.	TOTAL
CHEMINS	92.919	25.756	118.675,00
BATIMENTS	27.900	25.000	+ 52.900,00
yé ou en cours p prévoir obligato	140 CO	50.833,00 24.000,00 74.833;00	= 171.575,00
yé ou en cours p prévoir ou en co	ours " : 2° Total: =	28.313,00 13.000,00 41.334,00 A FAIRE:	- 116.167,00
	RESTE DISPONIBLE		= 55.408,00

D'autres travaux sont également à envisager rapidement:

- Chenaux de la perception:

2.000,00

- Toiture de la perception:

5.000,00

- Store Ecole des petits

(remplacement de 4 stores):

6.930,00

= 13.930,00 soit environ 14.000,00 F.

Reste donc disponible: 55.408,00 - 14.000,00 = 41.408,00 F. qui doivent être répartis entre les chemins et les batiments.

#### CHEMINS:

La commission des Chemins en accord avec les agriculteurs désignera les chemins sur lesquels des travaux d'empierrage et d'élagage seront effectués.

Le Problème de l'élagage des arbres débordant sur les routes et immeubles est soulevé. Un arrêté avait été pris et sera remis en vigueur.

Du sable et du sel sont prévus pour cet hiver.

#### BATIMENTS:

#### sont envisagés:

- réfection d'une chambre à la perception.
- cheminées prébytère
- Réparation du store de la classe de Mm. Traina
- Chaufferie Ecole des Grands.

## PORTIER TELEPHONIQUE GENDARMERIE:

Le devis s'élève à 3.600,00 F. environ et est à charge de la commune car ce portier est considéré comme un équipement immobilier. Ce matériel se révélant nécessaire pour la sécurité, le Conseil Municipal est d'accord.

#### TELEPHONE ECOLES:

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'installation d'un téléphone à l'Ecole des Grands.

Celui du Centre Ménager, actuellement dans le couloir sera déplacé dans la classe de Mm.Lacombe.

L'installation et l'abonnement seront rêglés par la commune, le coût des communications est à la charge de l' Ecole.

#### QUESTIONS DIVERSES:

#### DELTA PLANE:

Après pose des panneaux d'interdictions sur les chemins de montagne; le garde Forestier accepte que quelques voitures passent (avec autorisation de la Mairie). Le Conseil Municipal décide de donner à l'Association de Vol Libre de Culoz un Laissez-Passer pour 4 voitures au maximum et pour un délai d'un an.

# CHEMIN derrière chez M.Descollonges:

Une demande d'achat du chemin communal avait été faite, Le Conseil Municipal ne veut pas se défaire d'un chemin dans le centre du village.

#### BOITE AUX IDEES:

Une seule requête jusqu'à présent; le Conseil Municipal insiste pour que ces demandes soient signées, pour pouvoir engager un dialogue avec le demandeur éventuel.

ECOLE DES PETITS: Le Conseil Municipal fixe le prix de location des 2 pièces + salle d'eau du centre ménager pour Madeleine Fracchinetti (chauffage et électricité compris) à 400,00 F. par mois.

TRANSPORT SCOLAIRE: Il y a toujours des problèmes de fréquentation qui n'ont pu être rêglés par les parents entre eux; Le Conseil Municipal décide d'étudier le problème.

VAISSELLE SALLE POLYVALENTE: Les Associations (Rugby, Sou des Ecoles, Musique, Détente et Loisirs, Pompiers et Syndicat d'initiative) financent l'achat de la vaisselle et la commune les remboursera sous forme de subventions sur 2 exercices.

ECLAIRAGE PUBLIC: Des demandes de lampes par des particuliers sont en attente certaines semblent plus impératives que d'autres.

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION: Certaines voies communales connaissent une circulation de passage trop intense, des sens uniques sont envisagés.

EMPLACEMENT DES PANNEAUX INDICATEURS DE LHUIS: Certains panneaux des entrées de Lhuis sont devenus invisibles ou trop près du village, mais le choix des emplacements s'avère difficile à faire carde nombreux critères sont à prendre en considération (visibilité, proximité des premières maisons, nombreuses petites routes déservant les hameaux...) Une réflexion sur la question et une étude sur le terrain sont envisagés. Sur ces deux derniers problèmes, l'avis technique (indispensable) de la DDE sera sollicité.

TENNIS: Une lettre a été adressée à M. le Maire par M.Bernard Giroud et M. Gilles Hatton proposant la création d'un cours de tennis et d'un club s'y rattachant. Le terrain se trouvant entre la Gendarmerie et la maison du Docteur semblant favorable. L'idée d'un terrain de tennis n'est pas rejetée par le Conseil mais celui-ci voudrait avant de s'engager connaitre le Plan d'Investissement pour 1984. D'autre part le terrain envisagé semble devoir un jour accueillir de nouveaux batiments pour l'extension de la commune, une autre implantation est donc à rechercher. Une étude sera effectuée par la Commission du Développement Economique et Social. Une enquète est mise en route. (voir fin de journal).

# AMICALE DETENTE ET LOISIRS

# CLUB 3 em. AGE

UN TRES BON RESULTAT POUR L'ETE 1983 !

Après une sortie "friture" à Saint-Didier d'Aoste (14 Avril) où tout un chacun sut apporter sa joie par des chants et des "histoires droles" très appréciées où la coinche reprit aussi ses droits, le 17 Juillet, jour de notre Porte-Ouverte, fut très vite là:

"PORTE-OUVERTE 1983" agrémentée à l'intérieur de notre salle polyvalente, par le sourire charmant de toutes nos vendeuses et de nos vendeurs, par l'amabilité et la générosité de tous nos visiteurs, à l'extérieur par un soleil ardant, connut un véritable succès avant même l'heure de l'ouverture et tout au long de cette journée.

Que tous en soient remerciés !

Nous signalons que quelques lots (une vingtaine) des enveloppes toutes gagnantes n'ont pas été retirées à ce jour: prière de le faire avant le 15 Novembre (dernier délai) chez Monsieur Bongibault, Saint-Martin LHUIS (tel.39-84-43).

Après un mois de vacances nos activités du mercredi ont repris le 31 Août, afin de préparer notre voyage d'été en Alsace.

En un temps record, à peine trois semaines, 50 personnes, dont 35 du Club se sont inscrites. En deux journées bien remplies, les 13 et 14 Septembre, avec un soleil au rendez-vous, l'Alsace via Colmar, Mulhouse et la route des vins, ensuite les Vosges par la route des cols, ont défilés sous nos yeux qui ne furent jamais rassasiés, tous furent enchantés et prêts à recommencer.

Mercredi 12 Octobre, les anniversaires de Juillet, Août et Septembre ont été fêtés dans une très bonne ambiance.

Vous tous qui aimez votre Club, venez à nos réunions du Mercredi (14 à 18 h.) ensemble, nous pourrons alors oeuvrer pour une joyeuse ambiance.

Le Président: M.BONGIBAULT.

# BIENVENUE ...

Les Echos de Lhuis, souhaitent la bienvenue à Mm. et M.DAUBOR et leurs enfants et espèrent que notre nouveau percepteur se plaira dans notre village.

# SOU DES ECOLES

Notre Assemblée Générale a eu lieu vendredi 16 Septembre 1983 avec une bonne participation des parents.

L'année écoulée a été assez satisfaisante dans son ensemble à part la kermesse qui elle n'a pas été déficitaire, mais peu rentable, vu le travail qu'elle représente pour sa préparation. Cette activité est à revoir pour l'année à venir.

Le Buréau du Sou des Ecoles a souhaité la bienvenue aux Parents d'Elèves de Cerin-Marchamp Qui se voient dans l'obligation de se joindre à nous étant donné que leur école a fermé.

Le Sou des Ecoles remercie sincèrement toutes les personnes qui ont fait des dons à notre société.

Toutes les activités ont eu un bon déroulement grâce à une bonne participation des Parents d'Elèves, Le Président souhaite qu'il en soit de même pour cette année avec un calendrier assez chargé comme suit:

- 22 Octobre 1983: Ramassage des papiers; pensez à préparer vos paquets, Merci d'avance.
- 26 Novembre: Diner dansant avec l'Accordéon Club de Morestel. A partir de cette année des cartes presque demi-tarif seront à la disposition des enfants de moins de 14 ans.
- 18 Décembre: Dimanche après midi: fète de Noël dans son cadre habituel.

  Des sorties de ski de fond sont prévues à Innimont pour les 2 grandes
  classes. Pour les deux petites classe il y aura des anomations musicales.
  - 8 Mai 1984: Fête sportive avec des animations.
  - 17 Juin 1984: Voyage scolaire.

et en fin d'année scolaire une activité est programmée; la date et la forme de cette fête reste encore à définir.

Merci par avance de tout ce que vous ferez pour la réussite de ces manifestations.

Le Président: Gilles HATTON.

# TENNIS A LHUIS

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 10 Octobre a décidé d'étudier le projet de construction d'un terrain de tennis.

Afin de mieux évaluer les personnes intéressées nous demandons à celles-ci de se faire connaître en renvoyant le questionnaire ci-dessous avant le 30/11/83.

	NOM PRENOM		
	м		
ADULTES	M		serai(ent)
(+16 200)	M		interessé(e,s)
		AGE	pratique
			du
JEUNES			tennis
(-16 ans)		.	
1		.	1

A faire parvenir à M.Gilles Hatton (le Trieu) ou à M.Bernard GIROUD (Vernans) ou à déposer dans la boite aux lettres de la Mairie.